Les amendements de la loi 109.12 : les pharmaciens se sentent trahis

Abderrahim DERRAJI - 2016-02-10 15:26:07 - Vu sur pharmacie.ma

Dans de nombreuses villes du royaume, les pharmaciens et leurs représentants multiplient les rencontres avec les décideurs politiques au sujet de l'inattendue adoption en première lecture par la Chambre des conseillers des amendements au projet de loi 109-12 portant Code de la mutualité.

La ville de Marrakech n'a pas dérogé à cette règle puisqu'elle vient d'abriter une réunion qui a été organisée à l'initiative de l'alliance des pharmaciens du parti PJD. Cette rencontre a réuni des pharmaciens de Marrakech, des députés et le vice président du conseil de l'ordre des médecins dentistes. Lors de ce rendez-vous, M. Tariq GHAFLI a fait une présentation pour brosser un état des lieux de la profession pharmaceutique au Maroc. Il a également mis en exergue les risques qu'encourent les pharmaciens si on autorise les mutualités à avoir leurs propres pharmacies. Les députés qui connaissent les difficultés que vivent les pharmaciens, se sont accordès lors de cette rencontre sur la nécessite de ne pas mettre en péril les pharmaciens d'officine qui viennent de faire des concessions importantes pour permettre la mise en place de la politique pharmaceutique nationale. Ces nombreuses réunions et rencontres prouvent la détermination et la mobilisation des pharmaciens qui n'écartent aucune forme de contestation pour déffendre la viabilité de la pharmacie d'officine.